

Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 09 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf janvier à 17h00, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dument convoqué par son président le 3 janvier 2025 s'est réuni en séance extraordinaire, dans la salle de la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Didier RICHE.

Présents :

- Représentants de la mairie : Didier RICHE, 2^{ème} adjoint ; Fatima CHOMAT, conseillère municipale ; Pierre-Miche PECOUL, conseiller municipal ; Gilles APELOIG, conseiller municipal
- Représentants socioprofessionnels : Pierre MARTIN ; Olivier BRIDELANCE.



Absents excusés : Alexandre LEFEVRE, représentant socioprofessionnel.

Secrétaire de séance : Gilles APELOIG

Représentant consultatif du Maire : Eric MENA, 1^{er} adjoint

En présence de : Jean-Pierre DEMENUS, directeur de la RDSGV en visio jusqu'à 18h ; Gilles CALVEZ, directeur d'exploitation.

VOTE :

Pour	6	Contre	0	Abstention	0
------	---	--------	---	------------	---

2025 – 01 : Tarifs promotionnels sur les forfaits jour des mercredis pour les moins de 16 ans et les étudiants du 6 janvier au 7 février 2025

Vu

- Le code général des collectivités territoriales et les articles réglementant le fonctionnement des EPIC,
- Les orientations stratégiques de la RDSGV visant à promouvoir et optimiser la fréquentation de la station de ski de Gresse-en-Vercors,
- Le besoin de développer des actions de promotion pour attirer la clientèle et soutenir les objectifs financiers de la saison 2024-2025,

Considérant

- La nécessité de proposer une tarification avantageuse pour les - de 16 ans et les étudiants hors période de vacances scolaires afin d'encourager la fidélisation de ces publics et d'anticiper les recettes de billetterie,
- Le tarif du forfait jour des mercredis pour les - de 16 ans et les étudiants du 6 janvier au 7 février 2025 est fixé à **16 €**. Il sera demandé un justificatif au moment de l'achat en caisse.

La direction de la RDSGV sera chargée de mettre en œuvre une campagne de communication adaptée pour informer le public de cette opération spéciale.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement d'une offre promotionnelle du forfait jour pour les - de 16 ans et les étudiants du 6 janvier au 7 février 2025 au tarif de 16 €.

DR

- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la RDSGV d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre et assurer la promotion de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Gresse-en-Vercors le 09 janvier 2025

Le Président

Didier RICHE



Certifié exécutoire compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 10 janvier 2025
- de sa publication le 10 janvier 2025

 **REGIE DU DOMAINE SKIABLE**
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr